

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 16 novembre 2015**

OBJET

**08 – REMPLACEMENT DU DELEGUE SUPPLEANT AU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE PUBLIC DU
HAUT-GESVRES**

N° 2015-11-08

NOMENCLATURE : 5/3/5

L'an deux mille quinze, le seize novembre à dix-neuf heures et trente minutes,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le six novembre 2015, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents : 26

Votants : 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Frédéric CHAPEAU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Jean-Claude SALAU, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Michel RINCE, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Elisa DRION, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL.

Pouvoirs : 3

Emmanuel RENOUX donne pouvoir à Alain BLANCHARD

Jean-Pierre TUAL donne pouvoir à Soumaya BAHIRAEI

Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Martine MOREL

Nombre de membres :

en exercice.....29

présents.....26

ayant un pouvoir...3

votants.....29

Délibération

Rapporteur : Catherine CADOU

Lors du Conseil municipal du 22 avril 2014, par délibération n°2014-04-10, il a été procédé à la désignation de délégués au conseil d'administration du collège public du Haut-Gesvres.

En effet, s'agissant de la commune-siège du collège, le conseil municipal de Treillières a désigné deux élus pour le représenter au conseil d'administration.

Les deux délégués désignés étaient Mme Gwénola LEBRETON (titulaire) et Mme Elisa DRION (suppléante).

Par courrier en date du 27 août 2014, Mme Gwénola LEBRETON a démissionné de son poste d'adjointe à la Vie scolaire et à la restauration, et a été remplacé par Mme Marie-Madeleine REGNIER qui a pris ses fonctions par arrêté municipal en date du 1^{er} septembre 2014. Depuis, la délégation de fonction d'adjointe de Mme Marie-Madeleine REGNIER s'intitule « Famille, éducation ».

Lors des élections départementales du 29 mars dernier, Mme Elisa DRION a été élue conseillère départementale du canton et est de fait suppléante à M. Erwan BOUVAIS pour représenter le département au Conseil d'administration du collège public du Haut-Gesvres.

Pour représenter la commune, il convient donc de désigner un nouvel élu suppléant, en remplacement de Mme Elisa DRION.

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151116-2015-11-16-DE08-
DE
Date de télétransmission : 18/11/2015
Date de réception préfecture : 18/11/2015

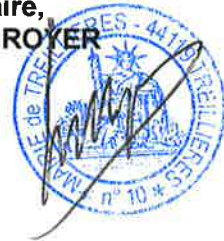
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour décide :

- DE DESIGNER Mme Isabelle GROLLEAU, élue suppléante pour représenter la commune au conseil d'administration du collège public du Haut-Gesvres.

Pour extrait conforme,

Le 16 novembre 2015,

**Le Maire,
Alain ROYER**



Publié le 18/11/15

Accusé de réception en préfecture
044-214402091-20151116-2015-11-16-DE08-
DE
Date de télétransmission : 18/11/2015
Date de réception préfecture : 18/11/2015